

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 mars 2015

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 30 mars 2015 à 18H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Absents : MM. MARCAILLOU – FOURES – SABATA.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le maire informe ses collègues du décès de M. Marcel HIERAMENTE qui a été adjoint pendant 19 ans durant 3 mandats.

A sa demande, une minute de silence est respectée.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – « BUDGET M.14 ».**

Mr BENOIT, 1^{er} Adjoint, donne lecture, chapitre par chapitre et article par article, des diverses dépenses et recettes réalisées en 2014, en section de fonctionnement et d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, en l'absence du Maire qui a quitté la salle, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2014 qui s'élève :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement.....	798 793,05 €	Fonctionnement.....	912 925,83 €
Investissement.....	432 931,67 €	Investissement.....	511 040,86 €
Résultat reporté.....	34 830,36 €	Résultat reporté.....	289 672,06 €
TOTAL.....	1 266 555,08 €	TOTAL.....	1 713 638,75 €

Le Conseil Municipal est informé que, compte tenu des résultats de fin d'exercice de 2014, et de l'excédent des restes à réaliser en section d'investissement, l'excédent de clôture s'élève à 219 273,67 €.

- **COMPTE DE GESTION 2014 – « BUDGET M.14 ».**

Mr le maire présente le Compte de Gestion 2014 du budget général proposé par Mr le Receveur Municipal.

Après concordance de la vérification des comptes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – « C.C.A.S. ».**

Mr BENOIT, 1^{er} adjoint, présente ensuite à l'assemblée le bilan comptable du CCAS de la section de fonctionnement.

Après délibération, le Conseil Municipal, en l'absence du Maire qui a quitté la salle, approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 qui s'élève :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Fonctionnement.....	5 604,00 €	Fonctionnement.....	5 862,03 €
		Résultat reporté.....	8 819,04 €
TOTAL.....	5 604,00 €	TOTAL.....	14 681,07 €

Le résultat global de clôture fait apparaître un excédent de 9 077,07 €

- COMPTE DE GESTION 2014 – « C.C.A.S. ».

Le Président présente le Compte de Gestion 2014 du CCAS proposé par le Receveur Municipal.

Après concordance de la vérification des comptes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal.

- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – « CAMPING ».

Mr BENOIT, 1^{er} adjoint, présente également le compte administratif du budget « Camping » qui s'élève à :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
* Fonctionnement.....	9 633,64 €	* fonctionnement	30 456,93 €
* investissement.....	11 958,50 €	* Investissement.....	36 954,45 €
* Résultat reporté.....	36 954,45 €	* Résultat reporté.....	1 592,14 €
* Reste à réaliser.....	0,00 €		
TOTAL.....	58 546,59 €	TOTAL.....	69 003,52 €

L'excédent de clôture au 31 décembre 2014 s'élève à 10 456,93 €.

Mr le maire quitte la salle et le Conseil, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif du Camping.

- COMPTE DE GESTION 2014 – « CAMPING ».

Mr le maire présente le Compte de Gestion 2014 du budget « Camping » proposé par le Receveur Municipal.

Après concordance de la vérification des comptes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – « LOTISSEMENT LA GARRIGUE ».

Monsieur BENOIT, 1^o adjoint, présente également le compte administratif du budget « Lotissement La Garrigue », qui s'élève à :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
* Fonctionnement.....	0,00 €	* fonctionnement	56 550,00 €
* investissement.....	0,00 €	* Investissement.....	0,00 €
* Résultat reporté.....	339 712,31 €	* Résultat reporté.....	0,00 €
TOTAL.....	339 712,31 €	TOTAL.....	56 550,00 €

Le conseil municipal constate qu'il n'a pas lieu de procéder à une affectation.

- COMPTE DE GESTION 2014 – « LOTISSEMENT LA GARRIGUE ».

Mr le maire présente le Compte de Gestion 2014 du budget « Lotissement La Garrigue » proposé par le Receveur Municipal.

Après concordance de la vérification des comptes, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

- CONVENTION MAINTENANCE INFORMATIQUE « 11 MICRO ».

M. le maire rappelle à ses collègues la décision prise lors d'une précédente séance concernant la maintenance du parc informatique par la société 11 Micro.

Cette prestation concerne le maintien en bon état ou la remise en état de fonctionnement du parc informatique (3 ordinateurs de bureau + 1 portable) pour un montant annuel de 800,00 € H.T.

Afin de concrétiser ce partenariat, il y a lieu d'approuver une convention.
Accord unanime du conseil municipal.

- **DESIGNATION REPRESENTANT SUPPLEANT « A.T.D. 11 ».**

A la demande du président de l'Agence Technique Départementale 11, il y a lieu de désigner un représentant suppléant de la commune par délibération du conseil municipal.

M. le maire propose à ses collègues que M. Michel GREFFIER soit désigné à cette représentation.
Accord unanime du conseil municipal.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

○ Subventions associations communales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les diverses subventions au même taux que 2014.

Concernant, le Comité des Fêtes, Lez'Arts en Minervois et les subventions exceptionnelles du F.C. Villegly, ces dernières seront examinées en fonction du programme proposé.

En tout état de cause, celles-ci ne seront pas supérieures à celles de 2014.

○ Vote taux d'imposition.

M. le maire rappelle à ses collègues que lors de réunions de préparation des budgets 2015 un consensus a été établi par l'ensemble des élus pour une augmentation du taux d'imposition de 1 %.

M. le maire demande que cette proposition soit approuvée.
Accord unanime du conseil municipal.

○ Travaux accès complexe sportif.

Par anticipation au vote du budget 2015, le maire propose à l'assemblée de se prononcer sur les travaux d'aménagement d'accès au stade, afin d'empêcher les désagréments subis l'an dernier par la présence des gens du voyage.

La proposition technique ainsi que le devis présenté par l'entreprise TP 11 Services, d'un montant de 18 580 € H.T., sont approuvés à l'unanimité.

○ Révision tarifs location.

La révision des tarifs de location des salles a fait l'objet d'un débat.
La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 20 h 00.

Le Maire,



Alain MARTY